

L'ÉTOILE DU NORD

D'un éclat vif et doux
Mais ses bienfaits publics



Mon œil la voit briller
Qui les peut calculer ?

Journal Hebdomadaire, -- Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.
Rédigé par un Comité de Collaborateurs. ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur

2e Année. No 28

JOLIETTE, 19 DECEMBRE 1885

50 Cts. Par Année

Passe-temps du dimanche.

Les réponses aux charades, devinettes, etc. devront être adressées comme suit : "L'Étoile du Nord," Joliette.

PROBLEME NO. 19.

CHARADE.

Lecteurs, je suis avec ma tête
Souvent dangereux pour la tête,
Mais ce qui fait perdre la tête,
C'est que ma simple et seule tête
Dit autant que mon corps sans tête
Et que mon corps avec ma tête.

Ont deviné à la charade No. 18 : —
Joseph Langlois, Arthur Coulombe. —
Pot Eau, Pot Eau.

Remaniement ministériel.

La vacance créée dans le cabinet par la démission de Sir Leonard Tilley, a été remplie par la nomination de l'honorable M. A. W. McLellan, qui a donné sa démission comme ministre de la marine et des pêcheries pour accepter la portefeuille des finances.

À la tête d'une grande et prospère maison commerciale, l'homme qui a consacré tout son temps à l'étude de toutes les questions affectant la finance et le commerce, M. McLellan sera le digne successeur de Sir Leonard Tilley.

M. Geo. W. Foster, député du comté de King, N. B. a accepté le portefeuille de ministre de la marine et des pêcheries, et il a prêté le serment d'office devant Son Excellence le Gouverneur-Général. L'habileté de M. Foster, comme orateur, est bien connue et nous n'avons pas de doute qu'il administrera son département avec une égale habileté.

Les troubles du Nord-Ouest.

On mande de Regina que les sauvages "Blood" se sont emparés de deux cents chevaux, et que la police à cheval stationnée au fort MacLeod n'est pas en force suffisante pour le leur faire restituer. Un détachement a été envoyé par train spécial au fort MacLeod, dans le voisinage duquel se trouvent actuellement les sauvages "Blood."

Des lettres privées reçues du Nord-Ouest à Ottawa confirment les rapports

des troubles qui existent chez les sauvages Homme du Sang et Pieds Noirs.

On dit que vu les difficultés qui menacent d'éclater, M. Fred. White, contrôleur de la police montée, a reçu ordre de revenir d'Angleterre en toute hâte.

NECROLOGIE.

En la ville de Joliette est décédé, le 14 du courant, M. Ulric Dupuis Bras seur à l'âge de 51 ans et 11 mois, à la suite d'une maladie de 4 jours.

M. Dupuis était le frère du Revd. M. Alfred Dupuis curé de Ste Elizabeth et du Revd. M. Edige Dupuis de cette ville.

Époux accompli, ami sincère et dévoué, homme fort, d'une piété bien entendue, d'une foi vive, d'une charité exemplaire, M. U. Dupuis a parfaitement rempli sa carrière—et sa vie, modèle en tous genres à suivre, restera imprimée en traits imperissables dans chacune de ses œuvres de bienfaisance et se gravera aussi en un immortel souvenir dans le cœur des siens, et des membres de la famille.

Plein de zèle et de compassion pour les malades et les pauvres, il aimait en toute circonstance à se dépenser lui-même et à distribuer en aumônes le contingent de ses ingénieuses économies, pour rendre service aux uns et soulager les autres, ne sachant épargner ni ses soins ni son industrie pas plus que sa bourse, ses peines et ses veilles, remplissent ainsi de tout cœur la mission admirable et sublime du dévouement et de l'abnégation d'un ami, d'un père, et d'un père de charité.

Dans la personne bien aimé du défunt que nous pleurons, paraissent s'être réalisées à la lettre les paroles de l'Écriture : "Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur," car l'expression de serene félicité qui a rayonné sur sa figure, qui s'est transformée d'une manière étonnante, sinon surnaturelle, après son ensevelissement—reflet divin de l'âme envolée—jusqu'à sa mise dans le cercueil, nous fonde dans notre foi et notre espérance qu'elle règne triomphalement sur la mort qui l'a frappé, au sein du bonheur de l'autre vie, dans la gloire de l'immortalité qu'il s'est acquis.

La société a vu s'éteindre en M. Du-

puis une existence précieuse, un noble cœur et une intelligence d'élite. Il était vraiment homme spirituel et charmant dans la conversation qu'il savait toujours rendre intéressante, bien instruit et doué d'un rare jugement.

Et les pauvres, qui regrettent amèrement sa mémoire, que ses actes secrets de charité feront revivre dans bien des âmes reconnaissantes, apprécient toute l'étendue de la perte d'un bienfaiteur qu'ils béniront toujours.

Il a été touchant et remarquable, durant les trois jours de son exposition, de voir un nombre incessant de personnes pieuses, de tout rang et de toutes conditions, venir rendre hommage à sa dignité chrétienne et prier pour le repos de son âme, dans sa chambre mortuaire où il était exposé comme sur un trône, dernier reposoir de sa source mortelle — au pied du crucifix et d'un ancre de salut, environné de couronnes emblématiques — ingénieux décors d'une splendide chapelle ardente, dressée par les Révdes Sœurs de la Providence de Joliette avec un goût irréprochable — saisissants emblèmes des ardeurs de sa foi, de sa confiance et du véritable couronnement la haut des vertus et des mérites de sa belle et sainte vie.

Ses obsèques ont eu lieu à Joliette, le jeudi, sur les 9 heures, avec une pompe funéraire de premier ordre, relevé par l'imposant aspect d'un magnifique corbillard avec tout le décorum possible depuis sa résidence à l'église.

Puisse ce mémorial nécrologique être accueilli par la famille profondément affligée, à titre de consolation et comme un adoucissement à l'amertume de ses pleurs, ainsi que le tribut d'hommage et de respect publiquement rendu à la mémoire du regretté défunt, au jour solennel des funérailles, avec les derniers devoirs de la religion et de l'amitié!!

L'Étoile du Nord offre ses plus sincères condoléances à la famille désolée.

Election.

Les brefs pour l'élection dans le comté de Kings, N. B., sont émis. La nomination aura lieu le 24 et la votation le 31 courant.

Le grand projet.

Des personnes compétentes nous affirment que si le comté de Berthier vient à être annexé au District judiciaire de Joliette, la Compagnie du chemin de fer du Nord établira un train régulier et direct entre Joliette et la ville de Berthier.

De plus St-Gabriel de Brandon qui se trouve voisin en profondeur de St-Félix, aura alors neuf chances sur dix de voir notre chemin de fer se continuer jusque chez lui pour servir de voie de communication à toutes les paroisses des profondeurs. Que le grand projet d'annexion réussisse et Joliette de même que toutes ces paroisses plus ou moins éloignées devront en bénéficier largement. Il est impossible, croyons-nous, que cette riante perspective échappe à la vue des intéressés. L'avenir de plusieurs localités se trouve actuellement en jeu. Avis à qui de droit de ne pas laisser l'occasion s'échapper belle. C'est maintenant et pas plus tard qu'il faut agir. Que le comté de Berthier manifeste son intention de s'annexer à Joliette et nous pourrions dire que ce sera une affaire faite. La législature n'aura pas et ne peut pas avoir d'objection à écouter le vœu des intéressés.

Un conseil gratuit

Question.— Dans l'évaluation d'un terrain à exproprier pour des fins municipales, les estimateurs doivent-ils tenir compte des dommages que les travaux à faire vont causer à l'exproprié ?

Réponse.— Oui, sans aucun doute, car autrement il faudrait dire qu'il est permis de causer impunément du dommage à autrui.

La personne dont le terrain est exproprié n'est pas obligée de contribuer plus que tout autre contribuable aux travaux publics de la municipalité. Or si on lui cause des dommages sans l'en rembourser, on la fait contribuer indirectement pour au-delà de sa quote part.

Voici la règle à suivre par les estimateurs dans l'expropriation d'un terrain. Ils doivent se demander combien se vendrait la terre toute entière avant l'expropriation, et combien elle pourrait se vendre après l'expropriation. C'est la différence qui établit le montant de l'indemnité à accorder à l'exproprié.

De même que l'on doit tenir compte dans l'expropriation, de la plus value qui sera donnée à la terre de l'exproprié après la confection des travaux, ainsi l'on doit prendre considération du montant des dommages, c'est-à-dire de la moins value qu'aura la terre entière après l'expropriation.

Un exemple fera mieux comprendre notre idée : Avant l'expropriation une terre se serait vendue \$3,000 ; après l'expropriation elle ne pourrait plus se vendre que \$2,800. Alors l'indemnité à accorder à l'exproprié est donc de \$200.

Nous avons voulu faire connaître ce point de loi parce que nous sommes informés que souvent les estimateurs ne tiennent pas compte, dans l'expropriation, de ces règles de droit et d'équité.

Une autre question encore relative à l'expropriation. Le Code municipal à l'article 906 dit qu'aucune indemnité ne doit être accordée pour le terrain réservé pour un chemin public dans l'octroi ou concession d'un lot. D'après cet article, à qui est ce qu'il appartient de décider si, pour cette raison, l'indemnité ne doit pas être accordée. Est-ce aux estimateurs, ou bien au conseil municipal ? Nous croyons que c'est au conseil municipal.

En effet les estimateurs n'ont pas juridiction pour s'enquérir si telle réserve existe ou n'existe pas. Ils ne sont pas à portée de savoir si la réserve n'a pas été détruite ou révoquée depuis la concession, soit par prescription ou autrement. Les estimateurs pourraient difficilement dans l'exécution de leurs fonctions prendre connaissance des titres de la partie expropriée. Ils n'ont qu'à déterminer le montant de la valeur du terrain exproprié et le montant des dommages que l'expropriation pourra causer au propriétaire. En un mot leur besogne consiste simplement à établir le montant de l'indemnité qui sera payé à l'exproprié si ce dernier y a droit. Une fois le rapport des estimateurs fait au conseil, ce dernier lui, s'occupera de la question de savoir s'il doit payer le montant de l'estimation, et si la réserve existe ou n'existe pas sur le lot en question.

Si les estimateurs allaient prendre sur eux de n'accorder aucune indemnité sur le principe qu'il existe une réserve, ils mettraient le propriétaire dans une position impossible. En effet la sentence des estimateurs, en vertu de l'article 917 du Code municipal, est définitive et sans appel. Il suit de là que le propriétaire lésé qui serait en état d'établir qu'il n'existe aucune réserve sur son lot perdrait son droit, étant incapable de demander la révision de la sentence des estimateurs.

Au contraire si c'est le conseil qui décide n'accorder aucune indemnité à cause d'une prétendue réserve, le propriétaire n'est pas privé de son droit de faire décider par une cour de justice la question de savoir si telle réserve existe ou n'existe pas.

Dans tous les cas avant de refuser une indemnité à l'exproprié, c'est un devoir imposé par la loi et la conscience de s'assurer qu'il existe actuellement une réserve sur le lot où se fait l'expropriation. Il ne faut pas en croire les vu dit. Ce n'est pas au propriétaire à prouver qu'il n'existe pas de réserve sur son lot. C'est à la partie qui exproprie à consulter les titres, pour s'assurer que la réserve existe. Le meilleur titre possible à consulter c'est l'acte de concession ou d'acquisition du propriétaire.

C'est désolant de voir toutes les injustices qui se commettent journellement dans l'expropriation des terrains pour des fins municipales. Aussi c'est que la loi sur ce point est tout à fait défectueuse. L'autorité qui exproprie est trop proche de la partie expropriée. Elle est trop exposée à ressentir les effets des passions de tous genres. Souvent l'amitié, ou l'inimitié entre l'expropriant et l'exproprié

est un obstacle insurmontable à la justice d'une sentence d'expropriation.

Néanmoins il est du devoir de tous et de chacun intéressé dans une expropriation de donner à notre loi actuelle l'application la plus forte et la plus raisonnable.

Affaires Municipales.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE VILLE DE JOLIETTE.

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE.

Sont présents : Son Honneur le Maire Edouard Guibault, A. Fontaine Procureur, et les Conseillers F. Rivet, J. E. Renaud, P. E. McConville et I. Mercier.

Après lecture et adoption des minutes de la dernière séance, le conseil prend communication d'une lettre de MM. Rouseau et Mather, tirant sur la corporation de cette ville, une traite de cent piastres. Le Conseil refuse d'accepter cette traite, jusqu'à ce que ces Messieurs aient parachevé les petits ouvrages qu'il reste encore à faire aux ponts ; puis ensuite la Corporation paiera la traite en question, moins l'intérêt à 7 1/2 % par cent.

Nous lisons ce qui suit dans la dernière livraison de *L'Étudiant* :

Dans la lutte engagée depuis le 16 novembre, *L'Étendard* a déployé beaucoup de valeur ; la *Vérité*, beaucoup de vigueur ; la *Presse*, beaucoup de rigueur ; la *Patrie*, beaucoup d'ardeur ; le *Mail*, a voulu moins faire peur : plusieurs ont crié douceur ; tant d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ont eu comme ces frères ne point faillir à l'honneur.

ECHOS DU JOUR.

Le Révérend Père Lacombe, le célèbre missionnaire du Nord-Ouest, est arrivé de Winnipeg la semaine dernière. Il assistait jeudi, le 10 courant au service des Pères Fafard et Marchand, à l'Assomption. Le saint religieux a déclaré à cette occasion qu'il ne pouvait expliquer l'acte accompli par les Sauvages assassins du lac à la Grenouille. Il faut qu'ils aient été poussés, a-t-il dit, par l'esprit infernal ; car jamais, avant cette année, ils n'avaient touché aux prêtres ni aux religieuses.

Le marquis de Lorne et la princesse Louise visiteront le Canada au printemps.

Il y a quelques jours, des Métis ont rencontré dans un hôtel, Jack Henderson, le bourreau de Riel, et lui ont donné une raclée des mieux conditionnées. On s'attend à un nouveau soulèvement des Sauvages, cet hiver. Les Pieds-Noirs ont déjà tué deux soldats et en ont blessé plusieurs autres.

Mercredi le 23 courant, aura lieu à St-Félix de Valois le service anniversaire de feu Marie-Antoinette-Flore, fille de l'Hon. V. P. Lavallée Conseiller Législatif. Tous les parents et amis sont priés d'y assister.

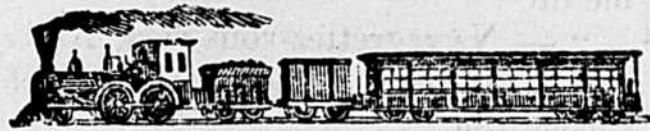


ETABLI EN 1861.

Antime A. Laporte,
Horloger, Bijoutier et Opticien,
Place du Marché, Joliette, P. Q.

Spécialités de Montres, Horloges, Bijouteries, Jongs de mariage, Lunettes en tous genres et de tous les prix. Aussi un assortiment de Marchandises plaquées en argent pour cadeaux de nocés.
Réparation de Montres et Bijoux à prix modérés.

**Chemin de fer
Le Vermont Central**



Lorsque vous voudrez acheter des tickets pour aller aux Etats-Unis, adressez-vous à Albert Gervais, libraire, relieur et imprimeur, Joliette. Il est agent du Central Vermont qui est la plus belle ligne de chemin de fer, et la plus avantageuse.

Camille Labrèche,
Marchand de
**Marchandises Sèches,
Françaises,
Anglaises et
Américaines,
EN GROS ET EN DETAIL,
BLOC FISK,
PLACE DU MARCHÉ,
JOLIETTE.**

Allez faire vos achats à ce grand magasin, c'est lui qui tient le plus grand assortiment de marchandises de Joliette,

Ses Prix sont Très Modérés,

Et plusieurs commis sont attachés à cette maison, et vous serez servis avec promptitude et politesse.

Ne manquez pas l'occasion d'aller lui faire une visite et vous serez satisfaits.

Bruno Panneton,
ACCORDEUR DE PIANOS

AVIS AUX PROPRIETAIRES de pianos de la ville de Joliette et des environs.

Après avoir étudié et pratiqué durant quelques années dans l'art difficile d'accorder les Pianos. Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que maintenant je suis en état de donner satisfaction à toutes les demandes qui me seront faites.

Pour les abonnés à daté du premier de Mai les condition sont des plus faciles savoir :

Pour entretenir un pianos à conserver son accord et son harmonie durant le cour d'un an. (Pour les Maison Privés) le prix de deux dollars. Cette somme sera payable qu'après l'expiration de six mois.

Les prix des autres personnes non abonnés dépendra du travail que j'aurai à faire. Je garantis tout ouvrage fait par moi même.

P. S. Avis aux Messieurs de la Campagne qui voudront bien m'encourager.

BRUNO PANNETON, Joliette.

Préservatif.—Voulez-vous jouir d'une excellente santé ? Le meilleur moyen de vous préserver des maladies contagieuses qui nous menacent telles que le choléra et les fièvres typhoïdes, c'est d'aller chez Albert Gervais, acheter de l'eau minérale de la célèbre source de l'Epiphanie qui ne se vend que quinze cts le gallon, et dont les merveilleux effets sont reconnus par tous ceux qui en ont déjà fait usage.

N'oubliez pas de vous procurer à la librairie de Albert Gervais, une image de St-Roch, afin d'être préservé de la picote. Ce Saint a toujours manifesté sa puissance en secourant promptement et efficacement, ceux qui l'ont invoqué, contre les épidémies.—Prix : 5c et 10c.

Sur réception de ce montant une image sera envoyée franc de Port.

Dites-le à vos amis.

Une bonne machine à coudre "Singer", garantie sous tous rapports, est en vente chez M. Albert Gervais, à des conditions faciles.

MARCHE DE JOLIETTE

Samedi, 12 Décembre 1885.

FARINE.

	\$ cts.	\$ cts.
Fleur de blé par 100 lbs..	2 00	à 0 00
Fleur de seigle do.....	1 50	.. 1 60
Fleur de blé-d'Inde do.....	1 60	.. 0 00
Fleur de sarrasin do.....	1 70	.. 1 80
Fleur d'avoine do..	2 00	.. 2 25

GRAINS.

Avoine par minots.....	0 30	.. 0 35
Orge par 50 lbs .	0 60	.. 0 70
Blé par minots.....	1 25	.. 1 30
Pois par minots.....	0 70	.. 0 75
Sarrasin 50 lbs.....	0 50	.. 0 55
Seigle	0 60	.. 0 70
Blé d'Inde do	0 75	.. 0 80
Graine de lin par minot...	1 00	.. 1 25
Graine de mil.....	2 00	.. 2 10
Graine trèfle par lbs.....	0 10	.. 0 12
Graine de trèfle blanc	0 15	.. 0 18

VIANDES.

Lard par 100 lbs.....	6 00	.. 6 50
Lard frais par lbs.....	0 07	.. 0 09
Lard salé.....	0 09	.. 0 10
Bœuf par lbs.....	0 05	.. 0 07
Mouton par lbs	0 06	.. 0 08
Agneau par quartier.....	0 40	.. 0 50
Veau do do.....	0 60	.. 0 80

VOLAILLES ET GIBIERS.

Poules par couple.....	0 40	.. 0 45
Poulets do do.....	0 30	.. 0 40
Dinde do	1 80	.. 2 00
Oies do.....	1 00	.. 1 20
Perdrix par couple.....	0 45	.. 0 50

LEGUMES ET FRUITS.

Patates (2 mits).....	0 55	.. 0 60
Navets par minot.....	0 25	.. 0 30
Carottes "	0 40	.. 0 50
Oignons par minot.....	0 50	.. 0 60
" par tresse.....	0 07	.. 0 08
Ail par tresse.....	0 08	.. 0 10
Fèves par minot.....	1 25	.. 1 50
Choux (la pomme).....	0 05	.. 0 10
Noix par minot.....	0 25	.. 0 30
Pommes par minot.....	0 40	.. 0 50

LAITERIE ET DIVERSES.

Beurre frais par lbs.....	0 18	.. 0 20
do salé do.....	0 16	.. 0 18
Œufs par douzaine.....	0 17	.. 0 20
Saindoux par lbs.....	0 14	.. 0 00
Sucre par lbs.....	0 08	.. 0 09
Sirop d'érable par gallon..	0 80	.. 1 00
Miel par livre	0 10	.. 0 12
Laine par livre.....	0 35	.. 0 40
Laine en écheveau par lbs..	0 60	.. 0 70
Savon.....	0 00	.. 0 08
Peaux par livre.....	0 05	.. 0 06
Foin par cent bottes.....	0 50	.. 0 50
Foin par botte.....	0 06	.. 0 08
Paille par botte.....	0 05	.. 0 06
Etoffe la verge.....	0 00	.. 0 80

B. ROBERT,

Clerc du Marché

BEAU SOUVENIR H. M. Albert Gervais, libraire de Joliette, achetez la dernière édition de l'Hon. Barth. Joliette, libraire de Joliette, de vendre ce petit ouvrage modique somme de 10 cents.

Envoyez 10 cents et vous recevrez ce beau souvenir.

GRAND ROMAN DE CAPE ET D'ÉPÉE

LE BOSSU

Ou le Petit Parisien Lagardère
Par PAUL FEVAL.

TROISIÈME PARTIE

LES MÉMOIRES D'AURORE.

V

Ou Aurore s'occupe d'un petit marquis.

“ Le diabolin, le démon ! Je crois que je l'aurais aimé si Henri n'eût point été sur terre.

“ Un bon cœur, ma mère, un cœur perdu par ceux qui égaraient sa jeunesse, mais noble encore, ardent et généreux.

“ Je pense que le vent avait dû soulever par hasard un coin de ma jalousie, car il m'avait vue, et depuis lors il ne quittait plus le jardin.

“ Ah ! certes, je lui ai épargné bien des folies ! Dans le jardin, il était doux comme un petit saint. Tout au plus s'hardissait-il parfois jusqu'à baiser une fleur cueillie qu'il lançait ensuite dans la direction de ma fenêtre.

“ Une fois, je le vis venir avec une sarbacane : il visa ma jalousie, et très-adroitement il fit passer un petit billets à travers les planchettes.

“ Le charmant petit billet, si vous saviez, ma mère !

“ Il voulait m'épouser et me disait que j'arracherais une âme de l'enfer. J'eus grand-peine à me retenir de répondre, car c'eût été là une bonne œuvre. Mais la pensée d'Henri m'arrêta, et je ne donnai même pas signe de vie.

“ Le pauvre petit marquis attendit longtemps, les yeux fixés sur ma jalousie, puis je le vis essuyer sa paupière, où sans doute il y avait des larmes.

“ Mon cœur se serra, mais je tins bon.

“ Le soir de ce jour, j'étais au balcon de la tourelle en colimaçon qui flanquait notre maison, à l'angle de la calle Real.

“ Le balcon avait vue sur la grande rue et sur la ruelle obscure.

“ Henri tardait ; je l'attendais.

“ J'entendis tout à coup que l'on parlait à voix basse dans la ruelle. Je me tournai. J'aperçus deux ombres le long du mur : Henri et le petit marquis.

“ Les voix bientôt s'élevèrent.

“ — Savez-vous à qui vous parlez, l'ami, dit fièrement Chaverny ; je suis le cousin de monsieur le prince de Gonzague !

“ A ce nom, l'épée d'Henri sembla sauter d'elle-même hors du fourreau.

“ Chaverny dégaina de même et se mit en garde d'un petit air crâne.

“ La lutte me sembla si disproportionnée, que je ne pus m'empêcher de crier :

“ — Henri ! Henri ! c'est un enfant !

“ Henri baissa aussitôt son épée.

“ Le marquis de Chaverny me salua, et je l'entendis qui disait :

“ — Nous nous retrouvons !

“ J'eus peine à reconnaître Henri quand il rentra l'instant d'après.

“ Sa figure était toute bouleversée. Au

lieu de me parler, il se promenait à grands pas dans la chambre.

“ — Aurore, me dit-il enfin d'une voix changée, je ne suis pas votre père...

“ Je le savais bien. Je crus qu'il allait poursuivre, et j'étais tout oreilles.

“ Il se tut. Il prit sa promenade. Je le vis qui essuyait son front en sueur.

“ — Qu'avez-vous donc, ami ? demandai-je bien doucement.

“ Au lieu de répondre, il interrogea lui-même et me dit :

“ — Connaissez-vous ce jeune gentilhomme ?

“ Je dus rougir un peu en répondant.

“ — Non, bon ami, je ne le connais pas.

“ Et pourtant c'était la vérité. Henri reprit après un silence :

“ — Aurore, je vous avais priée de tenir vos jalousies closes.

“ Il ajouta, non sans une certaine nuance d'amertume dans la voix :

“ — Ce n'était pas pour moi, c'était pour vous.

“ J'étais piquée ; je répondis :

“ — Ai-je donc commis quelque crime pour être subligée de me cacher toujours ainsi ?

“ — Ah ! fit-il en se couvrant le visage de ses mains, cela devait venir ! Que Dieu ait pitié de moi !

“ Je comprenais seulement que je l'avais blessé. Les larmes inondèrent ma joue.

“ — Henri, mon ami, m'écriai-je, pardonnez-moi, pardonnez-moi !

“ — Et que faut-il vous pardonner, Aurore ? s'écria-t-il en relevant sur moi son regard étincelant.

“ — La peine que je vous ai fait, Henri. Je vous vois triste, je dois avoir tort.

“ Il s'arrêta tout à coup pour me regarder encore.

“ — Il est temps ! murmura-t-il.

“ Puis il vint s'asseoir auprès de moi.

“ — Parlez franchement et ne craignez rien, Aurore, dit-il ; je ne veux qu'une chose en ce monde, votre bonheur. Auriez-vous quelque peine à quitter le séjour de Madrid ?

“ — Avec vous ? demandai-je.

“ — Avec moi.

“ — Partout où vous serez, ami, répondis-je, lentement et en le regardant bien en face, j'irai avec plaisir. J'aime Madrid parce que vous y êtes.

“ Il me baisa la main.

“ — Mais, fit-il avec embarras, ce jeune homme...

“ Je mis ma main sur sa bouche en riant.

“ — Je vous pardonne, ami, l'interrompis-je ; mais n'ajoutez pas un mot, et, si vous le voulez, partons.

“ Je vis ses yeux qui devenaient humides. Ses bras faisaient effort pour ne point s'ouvrir. Je crus que son émotion allait l'entraîner, mais il est fort contre lui-même.

“ Il me baisa la main une seconde fois, en disant avec une bonté toute paternelle :

“ — Puisque cela ne vous contrarie point, Aurore, nous allons partir ce soir même.

“ — Et c'est sans doute pour moi,

m'écriai-je avec une véritable colère, non point pour vous !

“ — Pour vous, non point pour moi, répondit-il en prenant congé.

“ Il sortit. Je fondis en larmes.

“ — Ah ! me disais-je, il ne m'aime pas, il ne m'aimera jamais !

“ Et chaque fois que je pleure, ma mère, c'est que cette idée-là me revient ; Henri ne m'aime pas, Henri ne m'aimera jamais !

“ Cependant...

“ Hélas ! on cherche à se tromper soi-même. Il me chérit comme si j'étais sa fille. Il m'aime pour moi, non pour lui.

“ Je mourrai jeune.

“ Le départ fut fixé à dix heures de nuit. Je devais monter en chaise de poste avec Françoise.

“ Henri devait nous escorter en compagnie de quatre espadins.

“ Il était riche.

“ Nous partîmes à l'heure dite ;

“ Henri chevauchait à la portière. Il me dit :

“ — Ne regrettez-vous rien, Aurore ?

“ — Je regrette mon ami d'autrefois, répondis-je.

“ Notre itinéraire était fixé d'avance. Nous allions en droite ligne à Saragosse, pour gagner de là les frontières de France, franchir les Pyrénées vis-à-vis de Venasque, et redescendre à Bayonne, où nous devions prendre la mer et retenir passage pour Ostende.

“ Henri avait besoin de faire cette pointe en France ; il devait s'arrêter dans la vallée de Louron, entre Luz et Bagnères-de-Luchon.

“ De Madrid à Saragosse, aucun accident ne marqua notre voyage. Même absence d'événements de Saragosse à la frontière. Et sans la visite que nous fîmes au vieux château de Caylus, après avoir passé les monts, je n'aurais plus rien à vous dire, ma mère.

“ Mais, sans que je puisse expliquer pourquoi, cette visite a été l'une des pages les plus émouvantes de ma vie.

“ Je n'ai couru là aucun danger, à proprement parler ; rien ne m'y est advenu, et pourtant, dussé-je vivre cent ans, je me souviendrai des impressions que ce lieu a fait naître en moi.

“ Henri voulait s'entretenir avec un vieux prêtre nommé dom Bernard, et qui avait été chapelain de Caylus sous le dernier seigneur de ce nom.

“ Une fois passé la frontière, nous laissâmes Françoise et Jean-Marie dans un petit village au bord de la Clarabide.

“ Nos quatre espadins étaient restés de l'autre côté des Pyrénées.

“ Nous nous dirigeâmes seuls, Henri et moi, à cheval, vers la bizarre éminence qu'on appelle dans le pays le *Huchaz*, et qui sert de base à la noire forteresse.

“ C'était par une matinée de février, froide, triste, mais sans brume.

“ Nous voyions se dresser devant nous, repoussé par le ciel blafard de l'est, et debout sur son piédestal géant, ce noir colosse de granit, le château de Caylus-Tarrides.

“ Rien qu'à le voir, l'esprit s'ouvre à mille pensées mélancoliques ou terribles.

(A continuer sur l'autre page)

C'est grand, c'est effrayant. Là dedans, personne n'a jamais dû être heureux.

« Aussi le pays est plein de légendes noires comme de l'encre.

« A lui tout seul, le dernier seigneur, qu'on appelait Caylus-Verron, a tué, dit-on, ses deux femmes, sa fille, son gendre, etc.

« Les autres, ses ancêtres, avaient fait de leur mieux avant lui.

« Nous arrivâmes au plateau de Hachaz par une route étroite et tortueuse, qui autrefois aboutissait au pont levis. Il n'y a plus de pont-levis. On voit seulement les débris d'une passerelle en bois dont les poutres vermoulues pendent dans le fossé.

« A la tête du pont est une petite vierge dans sa niche.

« Le château de Caylus est maintenant inhabité. Il a pour gardien un vieillard grondeur et d'abord repoussant, qui est à demi sourd et tout à fait aveugle. Il nous dit que le maître actuel n'y était pas venu depuis seize ans.

« C'est le prince Philippe de Gonzague.

« Remarquez-vous, ma mère, comme ce nom semble me poursuivre depuis quel que temps ?

« Le vieillard apprit à Henri que dom Bernard, l'ancien chapelain de Caylus, était mort depuis plusieurs années. Il ne voulut point nous laisser voir l'intérieur du château.

« Je pensais que nous allions retourner dans la vallée ; il n'en fut rien, et je dus bientôt m'apercevoir que ce lieu rappelait à mon ami quelque tragique et touchant souvenir.

« Nous nous rendîmes pour déjeuner au hameau de Tarrides, dont les dernières maisons touchent presque les douves du manoir. La maison la plus proche des douves et de cette ruine de pont dont je vous ai parlé était justement une auberge.

« Nous nous assîmes sur deux escabelles, devant une pauvre table en bois de hêtre, et une femme de quarante à quarante-cinq ans vint nous servir.

« Henri la regarda attentivement.

« — Bonne femme, lui dit-il tout à coup, vous étiez déjà ici la nuit du meurtre ?

« Elle laissa tomber un broc de vin qu'elle tenait à la main. Puis, fixant sur Henri son œil plein de défiance :

« — Oh ! oh ! fit elle, pour en parler, vous, est ce que vous y étiez ?

« J'avais froid dans les veines, mais une curiosité invincible me tenait. Que s'était-il donc passé en ce lieu ?

« — Peut-être, répliqua Henri ; mais cela ne vous importe point, bonne femme... Il y a des choses que je veux savoir... Je payerai pour cela.

« Elle ramassa son broc en grommelant ces étranges paroles :

« — Nous fermâmes nos portes à double tour et les volets de nos croisées. Le mieux est de ne rien voir dans ces affaires-là.

« — Combien trouva-t-on de morts dans le fossé le lendemain ? demanda Henri.

« — Sept, en comptant le jeune seigneur.

« — Et la justice vint-elle ?

« — Le bailli d'Argelès... et le lieutenant criminel de Tarbes... et d'autres... Oui, oui, la justice vint... la justice vient toujours assez, mais elle s'en retourne... On dit que notre vieux monsieur avait eu raison... à cause de cette petite fenêtre-là qu'on avait trouvée ouverte.

« Elle montrait du doigt une fenêtre basse, percée dans la douve même, sous l'assise chancelante du pont.

« Je compris que les gens de justice accusèrent le jeune seigneur défunt d'avoir voulu s'introduire dans le château par cette voie. Mais pourquoi ? La vieille femme répondit elle-même à cette question que je m'adressais.

« — Et parce que, acheva-t-elle, notre jeune demoiselle était riche.

« C'était toujours une lamentable histoire racontée en quelques paroles.

« Cette fenêtre basse me fascinait. Je n'en pouvais détacher les yeux. Là, sans doute, s'étaient donnés les rendez-vous d'amour.

« Je repoussais l'assiette de bois qu'on avait fait placer devant moi. Henri fit de même. Il paya notre repas et nous sortîmes de l'auberge.

« Devant la porte passait un chemin qui conduisait dans les douves. Nous prîmes ce chemin. La bonne femme nous suivait.

« — Ce fut là, dit elle en montrant le poteau qui faisait une des assises du pont du côté du rempart, ce fut là que le jeune seigneur déposa son enfant.

« — Ah ! m'écriai-je, il y avait un enfant !

« Le regard qu'Henri tourna vers moi fut extraordinaire, et je ne puis encore le définir. Parfois, mes paroles les plus simples lui causaient ainsi des émotions soudaines et qui me paraissaient n'avoir point de motif.

« Cela donnait carrière à mon imagination. Je passais ma vie à chercher en vain le mot de toutes ces énigmes qui étaient autour de moi.

« Le regard d'Henri semblait me dire : L'enfant, Aurora, c'était vous !

« Mon cœur battit, et ce fut avec d'autres yeux que je regardai le vieux manoir.

« Mais, tout de suite après, Henri demanda :

« — Qu'est devenu l'enfant ?

« Et la bonne femme répondit :

« — Il est mort !...

VI

En mettant le couvert.

« Le fond des douves était une prairie. Du point où nous étions, au delà de l'arche brisée du pont de bois, on voyait s'abaisser la lèvre du fossé qui découvrait le petit village de Tarrides et les premières futaies de la forêt d'Ens. A droite, par-dessus le rempart, la vieille chapelle de Caylus montrait sa flèche aiguë et dentelée.

« Henri promenait sur ce paysage un long et mélancolique regard.

« Il semblait parfois s'orienter. Son

épée, qu'il tenait à la main comme une canne, traçait des lignes dans l'herbe. Sa bouche remuait comme s'il se fût parlé à lui-même.

« Il désigna enfin du doigt l'endroit où j'étais debout, et s'écria :

« — C'est là... ce doit être là !

« Oui, dit la bonne femme, c'est là que nous trouvâmes étendu le corps du jeune seigneur.

« Je me reculai en frissonnant de la tête aux pieds.

« Henri demanda :

« — Que fit-on du corps ?

« — J'ai oui dire qu'on l'emmena à Paris pour être enterré au cimetière Saint-Magloire.

« — Oui, pensa tout haut Henri, Saint-Magloire était fief de Lorraine.

« Ainsi, ma mère, ce pauvre jeune seigneur, mis à mort dans cette terrible nuit, était de la noble maison de Lorraine.

« Henri avait la tête penchée sur sa poitrine. Il rêvait. De temps en temps, je voyais qu'il me regardait à la dérobée.

« Il essaya de monter le petit escalier placé à la tête du pont, mais les marches vermoulues cédèrent sous ses pieds. Il revint vers le rempart, et du pommeau de son épée il éprouva les contrevents de la fenêtre basse.

« La bonne femme, qui le suivait comme un cicérone, dit :

« — C'est solide et doublé de fer... On n'a pas ouvert la fenêtre depuis le jour où les magistrats vinrent.

« — Et qu'entendîtes vous, cette nuit-là, bonne femme, demanda Henri, à travers vos volets fermés ?

« — Ah ! seigneur Dieu ! mon gentilhomme, tous les démons semblaient déchaînés sous le rempart... Nous ne pûmes fermer l'œil... Les brigands étaient venus boire chez nous dans la journée. J'avais dit en me couchant : « Que Dieu prenne en sa garde ceux qui ne verront point demain la lever du soleil ! » Nous entendîmes un grand bruit de fer, des cris, des blasphèmes... et deux voix mâles qui disaient de temps en temps : « J'y suis ! »

« Un monde de pensées s'agitait en moi, ma mère. Je connaissais ce mot ou cette devise. Des mon enfance, je l'avais entendu sortir de la bouche d'Henri, et je l'avais retrouvé traduit en langue latine sur les sceaux qui fermaient cette mystérieuse enveloppe que mon ami conservait comme un trésor.

« Henri avait été mêlé à tout ce drame. Comment ?

« Lui seul eût pu me le dire.

(à continuer.)

REDUCTION. — M. Camille Labrèche voulant écouter aussi rapidement que possible les marchandises qu'il a actuellement en vente, pour faire place à celles qui doivent bientôt arriver, et par ce moyen empêcher l'encombrement, a décidé de réduire considérablement le prix de toutes ses marchandises, pour d'ici au premier janvier prochain.

Abonnez-vous à l'Étoile du Nord, seulement 50 cts. par année.

Maisons recommandées à Joliette.

PIERRE CHEVALIER, Hôtelier, Rue Notre-Dame, Cour spacieuse et service de première classe.

JOSEPH RIVARD, Hôtelier, Rue Notre-Dame, vins et liqueurs de premier choix, et table de première classe.

Maxime Riopelle, Hôtelier, Rue Notre-Dame, vins et liqueurs de premier choix et voitures aux chars à l'arrivée de chaque train.

BRUNO PANNETON, accordeur de Piano, Rue Manseau.

Banque d'Hochelaga, Joliette. Ouvert tous les jours juridiques de 9 hrs a. m. à 4 hrs p. m. J. H. Ostigny, Gérant.

Brasserie de Joliette tenue par **Ulric Dupuis**. India Pale Ale, Lager Beer, Porter. Vente en gros et en détail.

LEVEILLEE & FISETTE, sellier, en face de l'hôtel Rivard. Ouvrage de première classe et à bas prix.

Théodore Rivard, Sellier, rue Notre-Dame, toujours en mains un grand assortiment de harnais simples et doubles

ILDAIGE MERCIER, Marchand de Marchandises Sèches et de Nouveautés Place Lavaltrie

CAMILLE LABRÈCHE, Marchand de Marchandises Sèches de Gout et d'Étape, Bloc Fisk

Ephrem Bolduc, marchand de marchandises Sèches de gout et de fantaisie, ancienne place de l'Hôtel du Canada.

J. A. Larochelle, marchand de Marchandises Sèches, Spécialités pour les Articles de Modes, Place Lavaltrie.

Edouard Migué, marchand épicier, vins et liqueurs en gros et en détail. Farines et Provisions toujours en mains.

FRS. RIVET, MARCHAND ÉPICIER, VINS ET LIQUEURS, Rue DeLanaudière.

ONÉSIME CHEVALIER, Marchand épicier, Vins et Liqueurs, Rue DeLanaudière.

E. LACHAPPELLE, MARCHAND DE CHAUSSURES de toutes sortes, PLACE LAVALTRIE.

PIERRE ST-JEAN, MARCHAND DE CHAUSSURES, VENTE À BAS PRIX, RUE MANSEAU.

MARTINEAU, CORDONNIER, ET MARCHAND DE CHAUSSURES, Rue DeLanaudière.

HONORE MOREAU, TAILLEUR, rue NOTRE-DAME

MARCO FRUDEL, TAILLEUR, Place Lavaltrie, successeur de M. I. Mercier.

Maisons recommandées à Joliette.

ELIE THÉRIAULT, Ferblantier, vente aux plus bas prix et à de bonnes conditions Rue DeLanaudière.

DELLE E. ROY, Rue DeLanaudière, Machines à Coudre. Aiguilles, Navettes, etc., toujours en mains.

Médéric Lévesque, agent pour assurance et billets de chemin de fer. Bureau à l'Observateur, rue Notre-Dame.

DOSITHÉE BONIN, FERBLANTIER, porte voisine de Gilbert Lafortune. Vente à bas prix.

Elzéar Malo, ferblantier, rue Notre-Dame, constamment en mains différents articles en usage dans les familles.

ALEXANDRE BONIN, Ferblantier, ancienne place de J. B. Laurion. Vente à très bas prix.

JEAN BAPTISTE PERRAULT, forgeron. Rue St-Pierre, ancienne place de P. Laforest, Père.

JEAN-BAPTISTE BAZINET, meublier et marchand de meubles de toutes sortes, rue DeLanaudière.

W. G. Dumas, Peintre, entrepreneur de maisons et d'enseignes, décorateur, dorures et peintures à fresque, etc.

HOTEL, tenu par Dame Veuve JOSEPH BOURDON, rue Notre-Dame. Vins et Liqueurs, et cour spacieuse.

L. Z. MAGNAN, Manufacturier de Biscuits et Sucreries de toutes sortes, en gros seulement.

CHS LAPORTE, Horloger et Bijoutier, porte voisine de M. Ouimet, confiseur, ou vrages garantis et à très bas prix.

L. A. Martel, Agent de moulin, pour la célèbre machine à coudre New-Williams la plus élégante et la meilleure.

AGENCE de la teinturerie à vapeur de J. Gonthier, de Trois Rivières, tenue par A. Gervais, libraire, ouvrage garanti et à bas prix.

ALPHONSE THOMAS, Tailleur de pierre et Sculpteur en Pierre, en Marbre, etc., etc., etc.

AUX NOTAIRES. — MM. les notaires trouveront à la Librairie de M. Albert Gervais des blancs de Testament qu'il vendra à prix réduits.

Nouvel Hôtel à Ste-Julienne. Monsieur A. Gervais de Ste-Julien a le plaisir d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'obtenir la licence d'hôtel et qu'il sera prêt à ouvrir, à tout moment, un établissement de premier ordre, tout le confort imaginable. Adresse: Ste-Julienne. 13 juin, 1885 jno.

LIBRAIRIE DE JOLIETTE,

Albert Gervais,

LIBRAIRE,

RELIEUR ET

IMPRIMEUR,

ANCIEN BLOC FOUCHER

RUE NOTRE-DAME,

JOLIETTE.

On trouvera toujours à cette Librairie, un assortiment complet de tous les livres classiques maintenant en usage dans les écoles, et cela au même prix qu'à Montréal, aussi, livres de prières, livres blancs, livres de récompense et d'histoire, chapellets, images, chromos, papier de toutes sortes, enveloppes, crayons, encres, plumes, cartes de visite, cartes à jouer, motots, vases pour fleurs, albums, miroirs, cadres, etc.

TAPISSERIES!
TAPISSERIES!

Grande Variété, Patrons Nouveaux.

Le tout vendu aux mêmes prix qu'à Montréal.

Les communautés religieuses, les Messieurs du clergé, les Instituteurs et Institutrices et Messieurs les Marchands sont spécialement invités à venir visiter cet Etablissement.

IMPRESSIONS
De Luxe et de Commerce.

MATERIEL NEUF
Caractères nombreux et variés.

Placards de toutes sortes.

Têtes de Comptes, Factums, Livres Blancs, Billets, Cartes d'affaires, cartes de visites, Lettres Funéraires, etc., etc., etc.

Tout ouvrage exécuté avec soin et promptitude.

UNE SPECIALITE

Pour les Ouvrages de Luxe.

IMPRESSIONS

En plusieurs couleurs d'impression supérieure.

Une vengeance à Frankfort, N. Y.

Il y a 20 ans, Frank Saunders et deux autres membres d'une Bande de guerillas ont traîné Sam Smock dans un bois et ont tiré sur lui ; croyant l'avoir tué, ils ont pris la fuite. Smock, cependant, a repris connaissance et a juré de se venger. Il y a quelque temps, Smock qui se trouvait dans le comté Wayne, a dit au cours d'une conversation : J'ai déjà tué deux de ceux qui ont voulu m'ôter la vie et je suis sur les traces du troisième ; dans dix jours, il sera mort. C'est un nommé Saunders. Une semaine plus tard, on a trouvé le cadavre de Saunders dans le comté Whiteley avec l'écrit suivant attaché à son habit : " C'est le dernier acte d'une tragédie commencée, il y a des années. " Smock n'a pas été vu depuis.

Les restes de Louis Riel.

Les restes de Louis Riel sont arrivés à Winnipeg le 10 de Regina sous la garde du R. P. Cloutier.

La translation du corps a causé très peu d'excitation à Regina. Un wagon spécial avait été retenu qui a été attaché au train-express de passage en cette localité.

Les deux Métis qui avaient été placés de garde sur la tombe du défunt accompagnaient le corps jusqu'à Winnipeg, où il arriva sans encombre. A l'arrivée du train en cette ville le cercueil fut confié au frère de Riel qui accompagné de quelques autres Métis le transporta à Saint-Boniface et de là à Saint-Vital, à la résidence de M^{de} Riel. Il n'y eut le long du voyage aucune démonstration et le cercueil est arrivé à destination sans que la nouvelle en fut guère connue.

A son arrivée à Saint-Vital, la bière fut transportée à la résidence de M^{de} Riel et déposé dans une chambre mortuaire toute drapée de noir pour la circonstance et où un petit autel avait été dressé. On en souleva le couvercle pour quelques minutes et on put constater que la face du cadavre était quelque peu noircie, mais que ses traits n'étaient aucunement changés. La bière fut refermée, recouverte de fleurs, et entourée de lumières.

Suivant une vieille coutume les voisins à plusieurs milles à la ronde accoururent à la chambre mortuaire pour prier auprès du corps et offrir des condoléances à la famille du défunt.

Le corps resta ainsi exposé jusqu'à samedi (le 12,) date des funérailles et a été inhumé dans le cimetière de Saint-Boniface, suivant le vœu du défunt, à côté des restes de son père. Le service fut chanté à la cathédrale.

Opinion de l'hon. M. Bowell.

Nous tenons de la meilleure autorité que l'hon. M. Mackenzie Bowell a admis au cours d'une conversation que le gouvernement serait défait bientôt après la rentrée des Chambres et que sir John demanderait au gouverneur-général un appel au peuple.

Ad perpetuam memoriam.

La ville de Joliette vient encore une fois de voir disparaître l'un de ses enfants. La mort, impitoyable moissonneuse, se promène dans le champ des vivants et se plaît à voir tomber sous sa faux meurtrière les fleurs les plus tendres, les épis encore verts. Le Révérend M. Pierre Arthur Desmarais, natif de Joliette, faisait le bonheur d'un père, d'une mère, de sœurs et de frères bien aimés ; la tendresse dont il se voyait entouré devait le rattacher à la vie, cependant le ciel le trouvait déjà digne du séjour des bienheureux et malgré ses 24 années, il dût s'envoier vers sa patrie, laissant sa famille éplorée et de nombreux amis que son caractère naturellement bon et jovial lui avait cordialement attachés.

C'est au Collège Joliette que M. Desmarais fit ses études classiques et théologiques ; pieux simplement et sans ostentation il avait la confiance de ses directeurs et l'estime de ses confrères ; il promettait pour l'avenir ce qu'il fut plus tard ; un prêtre zélé et infatigable pour le bien des âmes. Au mois de février 1885 le jeune lévite recevait l'ordre Sacré du sacerdoce et gravissait les degrés de l'autel, objets de tous ses vœux. Mais la maladie l'empêcha d'exercer son saint ministère.

M. Desmarais est décédé dimanche le 13 décembre dernier, dans sa famille à Joliette, après une longue maladie qui l'avait miné constamment.

M. Desmarais a été inhumé le 16 décembre. La levée du corps avait eu lieu la veille à 3 heures P. M.

Le corbillard était escorté des Rév^{ds} P. Sylvestre, J. Charlebois, A. Lapalme et F. X. Lavallée ; de MM. Renaud et Tellier avocats, et MM. Roberge et Ferland, écoliers.

La bière ouverte permettait à la foule recueillie de contempler une dernière fois des traits où se lisaient encore la douceur et la jeunesse. L'Eglise avait été décorée avec profusion ; au-dessus du maître autel, l'on voyait un dessin remarquable, représentant le calice et l'hostie, symbole du sacerdoce. Les élèves du Collège et du Couvent étaient présents et avec la foule des citoyens, remplissaient littéralement la nef et les galeries. La messe harmonisée fut rendue avec beaucoup de force et d'ensemble par MM. les Collégiens sous la conduite de M. Athymé Lavigne, Ecol., leur maître de chapelle. A l'offertoire, le chœur chanta le *Domine Jesus Christe* harmonisé. Le cercueil fut refermé et descendu dans les voûtes de l'église, puis déposé sous le sanctuaire, du côté de l'Épître.

Le service a été célébré par M. le curé P. Beaudry, assisté de MM. F. X. Lavallée et A. Corcoran comme diacre et sous-diacre. Nous avons remarqué plusieurs messieurs du clergé dans le chœur.

R. I. P.

Témoignage d'estime.

Mercredi soir, un grand nombre d'amis se réunissaient chez M. Eusèbe Sénécal, à Montréal, à l'occasion de sa fête patronale, pour lui présenter leurs souhaits et félicitations. L'adresse de circonstance signée par plusieurs citoyens de Montréal était accompagnée d'une jolie bibliothèque, cadeau des amis et témoignage de leur vive estime, Messieurs l'abbé Tanguay, Rolland père et fils, Cadieux, Derome, Bertrand, P. Chauveau et plusieurs autres, honoraient la réunion de leur présence. Madame Sénécal fit magnifiquement les honneurs de sa maison, et l'on se sépara, à une heure avancée de la veillée, chacun emportant pour longtemps le souvenir d'une charmante réunion de famille.

L'Etoile du Nord joint ses plus sincères félicitations aux amis de M. E. Sénécal.

NOTES LOCALES

Depuis l'ouverture du charnier, c'est-à-dire depuis le 1er Novembre dernier, 21 personnes ont été inhumées parmi lesquelles 12 enfants et 9 grandes personnes.

Nous apprenons avec regret que Madame B. Vézina est dangereusement malade même à la dernière extrémité.

A Messieurs les Curés. — Sur Réception de 25 cts, M. Albert Gervais libraire expédiera un ordo de 1886 sur bréviaires. Pour dix centins, on pourra se procurer un ordo pour les chantres.

St-Paul de Joliette. — Nous avons appris avec douleur la mort de Madame Marguerite Omon, épouse de Monsieur Michel Jolicœur, décédée subitement en cette paroisse, samedi dernier. Les funérailles ont eu lieu mardi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—:—POUR LES—(:—

Fêtes de Noël & Jour de l'An

CARTES

de Noël et du Jour de l'An

EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS,

En grande Variété et de tout Genre.

Livres de prières, Encriers de fantaisie, Paniers de suspension et Paniers à main, remplis de fleurs sèches ; Boîtes à ouvrage, Albums, Cadres pour photographies, Poupées en Porcelaine et en Cire, Chevaux de bois, etc.

—:—(:—

Cadres de toutes sortes exécutés avec promptitude.

—:—)A. GERVAIS(—:—
Rue Notre-Dame, Joliette.

A VENDRE

Un emplacement situé sur le côté Sud-Est de la rue St-Viateur, Joliette, P. Q. de 46 pieds de largeur sur 135 pieds de profondeur tenant d'un côté à l'emplacement de M. Benoit Tremblay et de l'autre à celui de M. Bénoni Robert, bâti d'une maison de 22 x 22 divisée en six appartements et autres dépendances, le tout en bon ordre et offert à des conditions très faciles.

Pour plus amples informations s'adresser à M. O. Chevigny boulanger, propriétaire, Joliette.

Cercueils ! Cercueils !

M. Octave Chartier, voiturier et entrepreneur de pompes funèbres de Joliette, vient de recevoir un assortiment considérables de Cercueils, de toutes grandeurs, et d'un fini supérieur, sortant d'une manufacture qui fait une spécialité de ce commerce. M. Chartier invite cordialement le public à lui faire une visite.

La Glasgow & London

Compagnie d'Assurance contre le feu

CAPITAL \$5,000,000. Polices libérales, ne contenant aucune condition difficile à observer, aussi les Cultivateurs devraient s'empresser de faire assurer leurs propriétés et participer aux grands avantages que leur offre cette Compagnie qui émet des polices spéciales pour les risques agricoles.

J. M. Lévesque, seul Agent à Joliette, Bureau à l'Observateur, rue Notre-Dame, 9, 12, 85, 3 m.

J. & W. REID,

FABRICANTS DE PAPIER

A LA

Papeterie de Lorette

98, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les sapins. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge.

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

J. & W. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries, etc., etc.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Ils payent le plus haut prix pour toutes sortes de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

Abonnez-vous à l'Étoile du Nord, seulement 50 cts. par année.

La coqueluche se guérit rapidement, en se servant du remède de *Shiloh's Cure*, nous le garantissons. — Dr. M. Richard, agent, Joliette

Souffrez-vous de la Dispepsie et du mal de foie ? Le remède *Shiloh's Vitalizer* est garanti pour votre guérison. — Dr. M. Richard agent, Joliette.

"Nuits sans sommeil," et causées par ce terrible rhume. Le remède de *Shiloh's Cure* est le seul remède pour vous. — Dr. M. Richard agent Joliette.

Le Catarrhe guéri, et à sa place l'assurance d'une bonne haleine et bonne santé, par le remède de *Shiloh's Catarrh*. Prix 50 cts. Injecteur nasal gratis. — Dr. M. Richard, agent Joliette.

Pour mal de reins, mal de côté et de poitrine faites usage de *Shiloh's Porous Plaster*. Prix 25 cts. — Dr. M. Richard, agent Joliette.

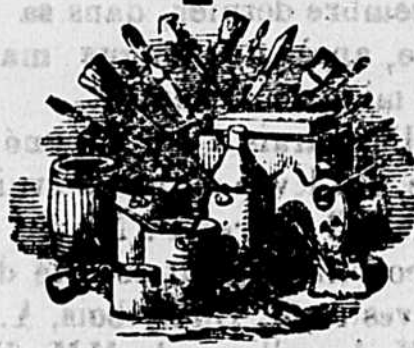
Shiloh's cough and consumption cure est vendu par nous sur garantie. Ce remède guérit la consommation. — Dr. M. Richard agent Joliette

Shiloh's Vitalizer est ce qu'il vous faut pour la constipation, perte de l'appétit, éourdisse ment et tous symptômes de dispepsie. Prix 10 et 15 cts la bouteille. — Dr. M. Richard agent Joliette

Le Croup, la coqueluche et bronchite, sont immédiatement guéri par *Shiloh's cure*. — Dr. M. Richard, agent Joliette.

Ath. Crépeau & Cie

PEINTRES



PEINTRES

JOLIETTE.

ENTREPRENEURS DE MAISONS ET D'ENSEIGNES,

Décorateurs et tapissiers, toujours prêts à exécuter tous les ouvrages qui leur seront confiés : Blanchissages, Doreures et Peintures à Fresques.

SPECIALITE :

Rideaux Transparents exécutés sur commande.

Ils s'acquitteront de tout ce qu'on leur chargera de faire, avec un soin à donner pleine et entière satisfaction.

N. B. Toutes commandes venant des autres paroisses, recevront toute l'attention possible. 21, 3,85—6m.

"L'Almanach des âmes du purgatoire" pour l'année 1886, vient de paraître. Il est en vente chez Albert Gervais, libraire de la ville de Joliette.

Nous encourageons beaucoup les lecteurs à se procurer cette petite brochure. Chaque zélateur en achetant ce volume participera à d'immenses œuvres de charité pour les âmes du purgatoire entre autre choses, à 1000 chemins de croix et 100 messes par jour. — Prix 5 centins.

Pharmacie Joliette.

Rue Notre - Dame  Rue Notre - Dame

M. le Docteur Richard, pharmacien de cette ville, vient de déménager sa pharmacie, dans le splendide et spacieux magasin de M. Chs. Leblanc, rue Notre-Dame, porte voisine de la manufacture de M. Ed. Guilbault.

M. Richard est heureux de profiter de l'occasion pour offrir au public en général ses plus sincères remerciements, pour le bienveillant patronage qu'on lui a offert jusqu'à ce jour.

Il espère mériter de nouveau une visite de vous tous chers lecteurs et lectrices. M. Richard est en mesure de satisfaire d'avantage ses pratiques, vu qu'il a considérablement augmenté son assortiment.

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

BISCUITS DE JOLIETTE

se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Toujours en mains, un assortiment complet de

BISCUITS DE TOUTES SORTES

qu'il vend aux marchands à des prix défiant toute compétition.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE,

ainsi que du tabac en feuille.

Ainsi MM. les Marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

L. Z. MAGNAN,

JOLIETTE, P. Q.

20, 9,84-12m

Nouveau papier. — A la demande de M. Albert Gervais, libraire de cette ville. M. J. B. Rolland vient de manufacturer un nouveau papier à note qui est de première qualité et qui a pour nom *Papier Gervais*. M. Gervais sera en état de le vendre à très bas prix.

Les personnes qui auront besoin d'un bon poêle à fourneau de 3 pieds de longueur, devront s'adresser immédiatement à Albert Gervais, Joliette, qui le vendra à bien bas prix.

Nous prions nos abonnés de voir sans délai à solder le prix de leur abonnement.